

## Par qui ?

- Une ergothérapeute chargée de l'évaluation des capacités du patient, de l'élaboration du projet de soin et de sa mise en oeuvre.
- Des assistants de soins en gérontologie participant, en collaboration avec l'ergothérapeute, à la réalisation des soins de réhabilitation et d'accompagnement.
- Une psychologue présente pour soutenir les aidants et les aidés et pour accompagner l'équipe dans son intervention.
- Des infirmières coordinatrices chargées du suivi des interventions.

## Quel coût ?

- Cette prestation de soins est financée en totalité par le budget de la sécurité sociale, sur prescription médicale (médecins généralistes ou spécialistes)

## Le secteur d'intervention de l'ESA



## CONTACTS

### Association de Développement Sanitaire du Pays de Vitré

**SSIAD - ESA - Bistrot Mémoire**

6, rue du Mée

35500 VITRÉ

☎ 02 99 75 84 13 - 📠 02 99 74 29 03

✉ mail@adspv.fr

site : adspv.fr

### Association de Santé du Pays Guerchais

**SSIAD - ESA**

Maison de Santé

3 rue du Dr Pontais

35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE

☎ 02 99 96 00 63

✉ ssiad.laguerche@wanadoo.fr

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,  
des Soins et des Services aux Domiciles.



## Équipe Spécialisée dans les troubles de la mémoire

Intervention à domicile  
d'une équipe formée aux  
pathologies de la mémoire



## L'équipe mémoire

Suite au plan Alzheimer 2008-2012, une prestation de soins d'accompagnement et de réhabilitation est proposée par une équipe pluri-disciplinaire et spécialisée depuis 2012.

Cette équipe est rattachée au SSIAD de Vitré, en partenariat avec le SSIAD de La Guerche de Bretagne.

## Comment ?

Pour aider les patients et leurs proches, l'Association de Développement Sanitaire du Pays de Vitré (ADSPV), en partenariat avec l'Association du Pays Guerchais, propose un accompagnement temporaire à domicile pour apporter conseils et solutions dans la vie de tous les jours.

## Pour qui ?

Cette offre de soins à domicile, s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, diagnostiquées à un stade léger ou modéré, et habitant sur le territoire de Vitré Communauté, sur 13 communes du Pays de la Roche-aux-Fées et sur 2 du pays de Châteaugiron comme indiqué sur la carte au dos de cette plaquette.

## En quoi cela consiste-t-il ?

Une évaluation à domicile avec l'ergothérapeute afin de définir les possibilités d'intervention.

Un projet de soins et des objectifs définis avec la personne et son entourage.

12 à 15 séances à domicile.

Il s'agit de maintenir l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne par des activités personnalisées et la proposition de supports adaptés pour se repérer dans le temps et dans l'espace.

L'accompagnement dure environ 3 mois. Il peut être renouvelé un an après la date de fin, sur prescription.

A l'issue de cette prestation, des solutions peuvent être proposées pour permettre de prendre le relais et d'assurer le maintien à domicile.

L'équipe conseille et soutient aussi les proches dans leurs démarches.

## Quel accompagnement ?



Activités thérapeutiques liées à la mobilité, la communication, l'apprentissage ou le réapprentissage de gestes adaptés, activités ludiques, activités d'expression orale ou écrite ...



Activités de réhabilitation sociale (courses, activités de la vie quotidienne, activités culturelles, rencontres....).



Soutien psycho-éducatif des aidants  
Explication des attitudes à privilégier, des activités pouvant les aider, soutien de leur action, découverte de structures de répit ...



Conseils et solutions pratiques pour le quotidien.